



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 2 août 2021, à 19 h 30** au Centre Communautaire Manège Militaire, sis au 563, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Alain Villemure et Delmar Fisher tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire suppléant Corey Strapps, selon les dispositions du Code Municipal.

Le Maire Mr. Walter Dougherty ainsi que la conseillère Sabrina Patry-McComb sont absents.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 2 août 2021.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 août 2021
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.
4. 1^{re} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Modification du calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2021
 - 8.3 Vente 2021 des immeubles pour défaut de paiement des taxes
 - 8.4 Autorisation de signature des lettres d'ententes numéro 7 et 8
 - 8.5 Paiement temporaire – camion cube
 - 8.6 Nomination d'un conseiller au comité consultatif en urbanisme
 - 8.7 Arrêt de procédure pour les dossiers présentés au CCU
 - 8.8 Délais pour l'installation des compteurs d'eau
 - 8.9 Aide financière au centre de loisirs Bury inc.
9. Législation
 - 9.1 Avis de motion et présentation du règlement numéro 401-1-2021, « Taxation et tarification municipale pour l'année 2021 et les

2021-08-108



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

- conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2021 »
- 9.2 Avis de motion et présentation du règlement numéro 436-1-2021, « Règlement relatif à la gestion contractuelle abrogeant les règlements numéro 436-2021 et 436-1-2020 »
- 9.3 Avis de motion et présentation du règlement numéro 439-2021, « Règlement d'emprunt décrétant l'achat d'un camion cube Ford F-59 2021 »
10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Mardi 7 septembre 2021, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. **Adoption du procès-verbal français de la séance régulière du 5 juillet 2021.**

2021-08-109

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance régulière du 5 juillet 2021, soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. **1^{re} période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Un citoyen pose des questions en lien avec une lettre qu'il a reçue de la part de l'inspecteur.
- Qu'est-il arrivé au poste d'agent de sensibilisation environnementale ?
- Pourquoi dans le site internet les procès-verbaux 2021 ne sont pas affichés ?
- Est-ce que le processus de compostage tue les graines et les rhizomes ?
- Pourquoi est-ce que le nouveau camion de collecte est aussi souvent brisé ?
- Y aura-t-il une collecte de feuilles mortes à l'automne ?

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait mention que la correspondance du mois fût déposée au conseil.

6. **Rapport du maire**

Le maire est absent.

7. **Rapports des comités**

7.1 Administration

- Une rencontre du CRT a eu lieu afin de faire un suivi des dossiers en cours.



No de résolution
ou annotation

7.2 Sécurité publique

Rien à rapporter

7.3 Travaux publics

- Problèmes avec le camion de collecte.
- Concassage au banc de Longswamp.

7.4 Urbanisme et Environnement

- Une rencontre du CCU aura lieu en août 2021.

7.5 Loisirs, sport et culture

- Conseillère absente, mais la directrice générale parle de la réparation des jeux d'eau.

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

ATTENDU QUE la directrice générale, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'elle a autorisé ;

PAR CONSÉ7QUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 202 034.13\$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 07-2021 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

8.2 Modification du calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2021

ATTENDU QUE des modifications au calendrier des assemblées du Conseil doit être apportée en raison des élections municipales;

ATTENDU QUE le calendrier à être adopté est conforme au règlement 422-2020 ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter le calendrier modifié des séances du Conseil pour l'année 2021 et d'en fixer l'heure à 19 h 30.

Lundi 11 janvier ;	Lundi 1 février ;	Lundi 1 mars ;
Mardi 6 avril ;	Lundi 3 mai ;	Lundi 7 juin ;
Lundi 5 juillet ;	Lundi 2 août ;	Mardi 7 septembre ;
Lundi 4 octobre ;	Novembre : Année électorale	Lundi 6 décembre.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2021-08-110

2021-08-111



2021-08-112
No de résolution
ou annotation

8.3 Vente 2021 des immeubles pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU QUE conformément aux articles 1022 et suivant du *Code Municipal*, la secrétaire-trésorière doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité ;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a avisé les propriétaires en défaut par lettre recommandée ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal demande à la MRC du Haut-Saint-François de vendre, pour défaut de paiement des taxes, les immeubles identifiés ci-dessous :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Louise Brière à enchérir sur les immeubles de sa municipalité lors de la vente 2021 pour non-paiement de taxes foncières.

Matricule	Adresse (Bury JOB 1J0)	Taxes municipales	Cadastre
2343 13 0349	589, route 255 Nord	3 110.64 \$	4 772 978
2443 02 7602	680, route 255 Nord	9 372.36 \$	4 773 019
2848 27 9622	Chemin Skinner	367.53 \$	4 773 422 4 774 796
3336 64 4064	770, chemin De Herringville	32 353.09 \$	4 773 528
3640 58 5312	1047, route 214	11 524.21 \$	4 773 598
3741 64 9127	1083 route 214	7 445.33 \$	4 773 611

Plus les frais encourus et les taxes scolaires pour chacun des immeubles.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Autorisation de signature des lettres d'ententes numéro 7 et 8

ATTENDU QUE le comité des relations de travail recommande la signature de deux (2) lettres d'ententes avec le syndicat ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'accepter le contenu des lettres d'ententes convenues avec le syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Bury – CSN, dont l'entente numéro 7, portant sur la création de la fonction de journalier conducteur – préposé aux bâtiments et l'entente numéro 8, portant sur l'octroi du poste de journalier conducteur – préposé aux bâtiments ;

D'AUTORISER le maire suppléant monsieur Corey Strapps et la directrice générale, madame Louise Brière, à signer lesdites ententes.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2021-08-113



2021-08-114
No de résolution
ou annotation

8.5 Paiement temporaire – camion cube

ATTENDU QU'afin d'obtenir le prêt pour l'achat du camion cube, la municipalité doit procéder par règlement d'emprunt ;

ATTENDU QUE ce processus provoque des délais. La municipalité de Bury désire effectuer le paiement d'un montant de 71 785 \$ en dollars américains plus les frais payables à l'entreprise Mag Trucks. Somme qui sera par la suite remboursée par l'obtention du prêt ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Mme Louise Brière, ainsi que le maire suppléant, M. Corey Strapps, à effectuer le paiement par traite bancaire ;

QUE le montant soit pris à même le budget municipal.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2021-08-115

8.6 Nomination d'un conseiller au comité consultatif en urbanisme

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 du règlement 348 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) les membres doivent être nommés par résolution du conseil de la municipalité ;

ATTENDU QUE le Conseil doit nommer un conseiller à titre de représentant municipal ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU DE nommer le conseiller Alain Villemure à titre de représentant municipal du comité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2021-08-116

8.7 Arrêt de procédure pour les dossiers présentés au CCU

ATTENDU QU'il est de la responsabilité de l'inspecteur municipal d'appliquer les règlements adoptés par le conseil municipal;

ATTENDU QU'il est possible pour les citoyens de présenter une demande au comité consultatif d'urbanisme (CCU) en lien avec les règlements d'urbanisme, afin qu'une recommandation soit effectuée au conseil municipal concernant leur dossier;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire suspendre les procédures établies dans la réglementation pour les citoyens en attente d'une décision;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Bury demande un arrêt de procédure pour toutes demandes en attente d'une décision, en lien avec les règlements d'urbanisme.

ADOPTÉ UNANIMEMENT



2021-08-117
No de résolution
ou annotation

8.8 Délais pour l'installation des compteurs d'eau

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement numéro 433-2018 – Règlement sur les compteurs d'eau ;

ATTENDU QUE l'article numéro 7 stipule :

- *Lorsqu'un compteur d'eau ne peut être installé pour le motif que la tuyauterie du bâtiment est défectueuse ou désuète, il incombe au propriétaire d'effectuer, à ses frais, les travaux requis pour en permettre l'installation.*

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite alléger le fardeau financier des propriétaires concernés;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'accorder un délai de 5 ans, soit du 2 août 2021 au 1^{er} août 2026, pour la mise aux normes de la tuyauterie du bâtiment concerné, afin de permettre l'installation des compteurs d'eau, sauf si la réglementation provinciale l'oblige.

QUE les propriétaires concernées seront avisées par lettre.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.9 Aide financière au centre de loisirs Bury inc.

ATTENDU que la municipalité de Bury a reçu une lettre datée le 23 juillet 2021 de l'organisme communautaire centre de loisirs de Bury inc. dans laquelle l'organisme demande une aide financière pour les aider à combler un manque à gagner ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉE PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité autorise une contribution à l'organisme communautaire le centre de loisirs de Bury inc. au montant de 3 625 \$ pris à même le budget 2021.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation

9.1 Avis de motion et présentation du règlement numéro 401-1-2021, « Taxation et tarification municipale pour l'année 2021 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2021 »

Le conseiller Alain Villemure donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 401-1-2021, « Taxation et tarification municipale pour l'année 2021 et les conditions de perception abrogeant le règlement numéro 401-2021 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

2021-08-118



No de résolution
ou annotation

9.2 Avis de motion et présentation du règlement numéro 436-1-2021, « Règlement relatif à la gestion contractuelle abrogeant les règlements numéro 436-2021 et 436-1-2020 »

La conseillère Marilyn Matheson donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 436-1-2021, « Règlement relatif à la gestion contractuelle abrogeant les règlements numéro 436-2021 et 436-1-2020 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

9.3 Avis de motion et présentation du règlement numéro 439-2021, « Règlement d'emprunt décrétant l'achat d'un camion cube Ford F-59 2021 »

La conseillère Marilyn Matheson donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 439-2021, « Règlement d'emprunt décrétant l'achat d'un camion cube Ford F-59 2021 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées concernant :

- Un citoyen s'interroge sur les raisons du point 8.7.
- Pourquoi le point 8.8 ne s'adresse qu'à certains citoyens ?
- Questions sur certaines factures de la liste de comptes.
- Est-ce que le point 9.1 générera un 2^e compte de taxes?

11. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 15.

La prochaine séance régulière, du Conseil se tiendra le mardi 7 septembre 2021, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Louise Brière, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions numéro 2021-08-110, 2021-08-114, 2021-08-118.

Signé ce 3 août 2021



Louise Brière
Directrice- générale et secrétaire-trésorière



Corey Strapps, Maire suppléant